

Capsule d'information

Destinée aux professionnels de la santé
Direction de santé publique et responsabilité populationnelle

Vol. 13, no 3

Date : Le 1er mai 2023

Objectif de ce numéro :

- Prélèvements
- Analyses
- Informations

PRÉLÈVEMENTS ET ANALYSES DE LABORATOIRE POUR LA RECHERCHE DE MYCOPLASMA GENITALIUM Mise à jour novembre 2022

L'infection causée par *M. genitalium*, une bactérie transmise sexuellement, n'est pas une maladie à déclaration obligatoire (MADO). L'épidémiologie québécoise en est peu connue. Ce guide de pratique précise **les deux indications de prélèvement** pour la recherche de *M. genitalium* et les informations pour les prélèvements.

https://www.inspg.qc.ca/sites/default/files/documents/itss/prelevements-analyses-laboratoires-mycoplasma-genitalium_0.pdf

Pour les informations relatives à la présentation clinique, aux complications possibles et au traitement, consulter le guide de traitement pharmacologique ITSS Infection confirmée à *Mycoplasma genitalium* de l'Institut national d'excellence en santé et services sociaux (INESSS).

https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/INESSS/Rapports/Usage_optimal/Guide_ITSS_Mycoplasma_genitalium.pdf

Région de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Pour joindre le professionnel de garde en santé publique (maladies infectieuses) :

- Durant les heures ouvrables, par téléphone au : **819 693-3943** ou **1-877-693-3943** (sans frais)
- **En dehors des heures ouvrables, par téléphone au : 819-697-3333 – 0**

Déclaration par télécopieur confidentiel : 1-866-377-6236 → Lecture des télécopies durant les heures ouvrables